

**ARRETE n° 25-013**

Chargé de mission « transition énergétique de l'UTT »

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;  
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Monsieur Youcef BOUZIDI - Enseignant-Chercheur est nommé Chargé de mission « transition énergétique de l'UTT » à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2027.

**Article 2 :**

Cette fonction relève du Titre III du référentiel d'équivalence horaire, plus spécifiquement du groupe chargé de mission au sein d'une structure, ligne C-1-4, et dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

**Article 3 :**

Cette mission entre dans le calcul des heures complémentaires autorisées.

Fait à Troyes, le 22 janvier 2024

Vu par l'intéressé  
Le: 24-01-2025



Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques  
Copies : Intéressé  
DRH  
Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)